

**LE DIPLÔME DU BP**  
**Esthétique Cosmétique et Parfumerie**  
**Sous Contrat de Professionnalisation**  
**Alternance sur 2 années**



**Une formation, un métier, un emploi**

**« La beauté est une source inépuisable de joie pour celui  
qui sait la découvrir »**

Le titulaire du brevet professionnel Esthétique/Cosmétique et Parfumerie est un technicien hautement qualifié qui exerce ses activités dans les secteurs suivants :

- Instituts de beauté ;
- Centres d'esthétique spécialisés (soins esthétiques corporels, manucurie, épilation, bronzage...) ;
- Parfumeries ;
- Salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées ;
- Entreprises de fabrication de produits cosmétiques (produits de beauté, de parfumerie, de toilette) et de matériels professionnels ;
- Entreprises de distribution de produits cosmétiques, de matériels professionnels ;
- Etablissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation ;
- Centres ou résidence d'accueil pour personnes âgées ;
- Etablissements de thalassothérapie, de balnéothérapie... ;
- Centre de vacances, de loisirs, de remise en forme ;
- Secteur indépendant (à domicile, en milieu hospitalier, en milieu carcéral, en entreprise...) ;
- Organismes culturels et médiatiques

« Diplôme délivré par l'Education Nationale »  
 « Formation dispensée par notre organisme légalement déclaré »

« Enseignement de haut niveau,  
 Excellent pourcentage de réussite aux examens depuis près de 25 ans »

## **Emplois concernés**

En institut de beauté, en parfumerie...

- Esthéticienne hautement qualifiée
- Directrice technique d'institut, de centre de beauté, de parfumerie, de centre d'esthétique spécialisé

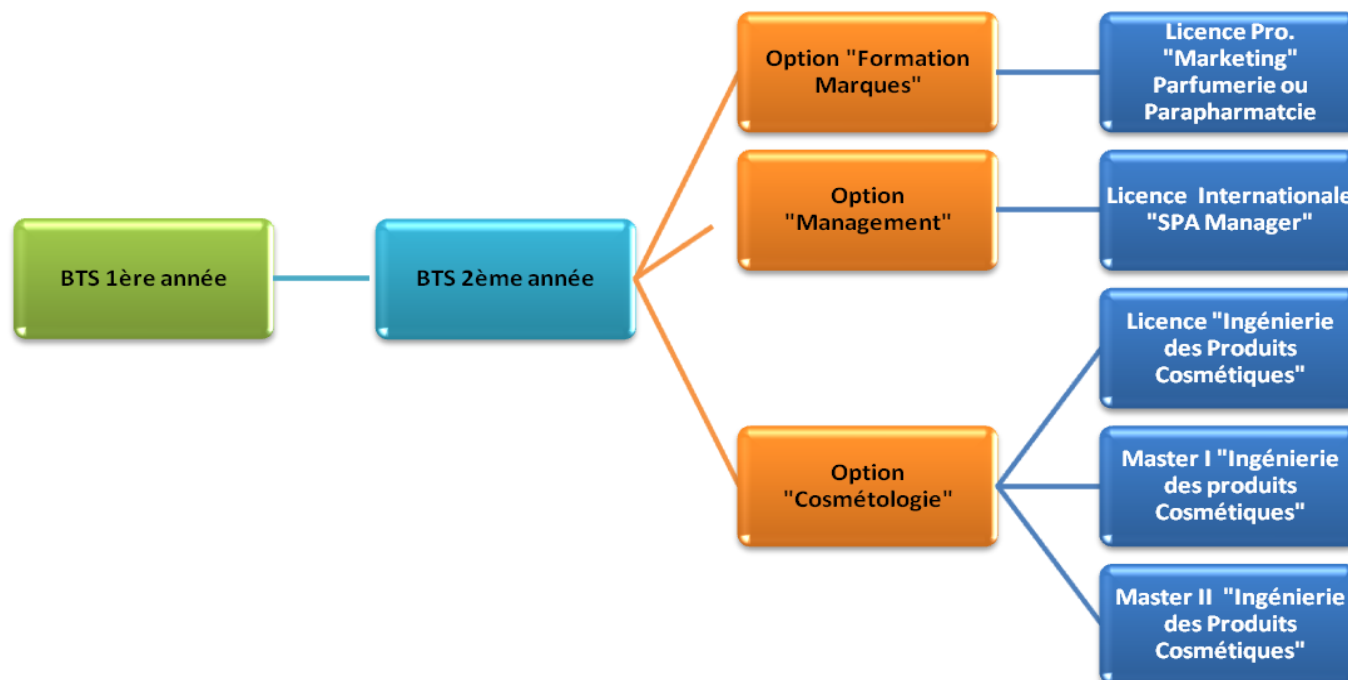
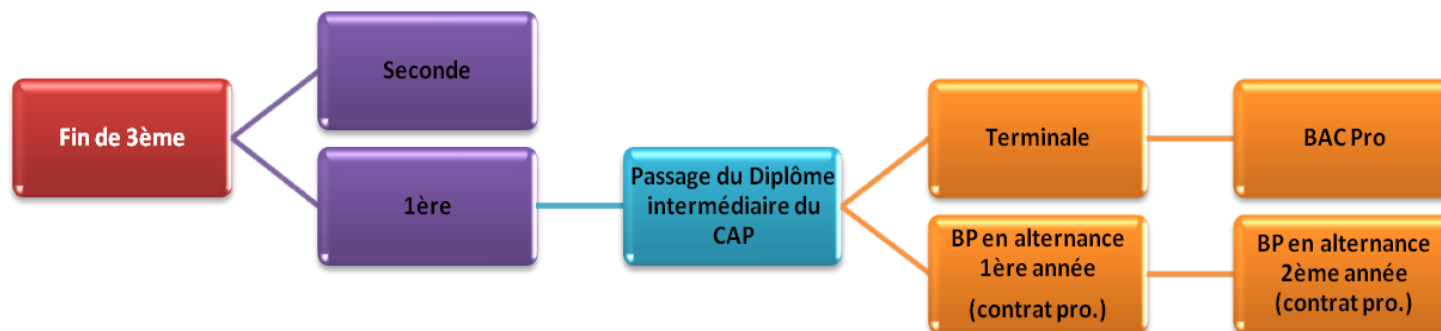
En entreprise de distribution de produits et matériels

- Animatrice de pôle de vente
- Animatrice itinérant auprès de la clientèle

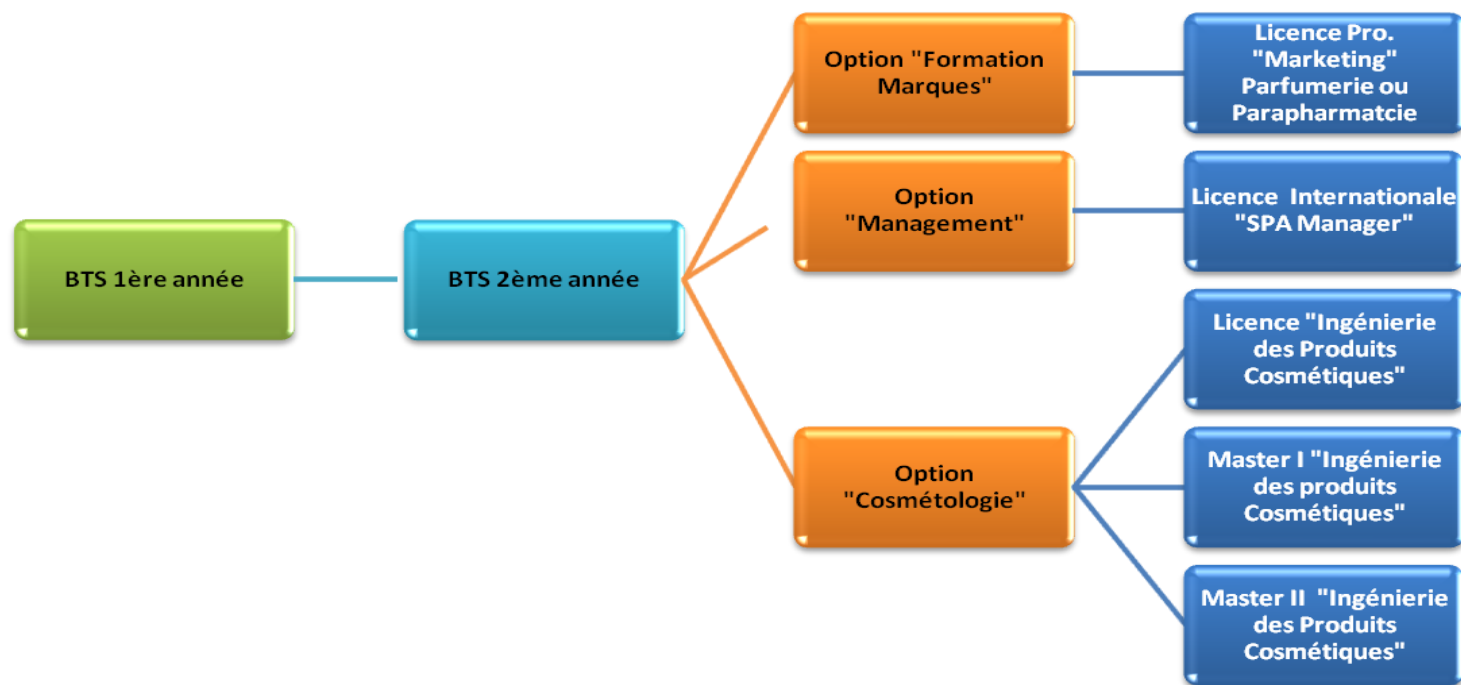
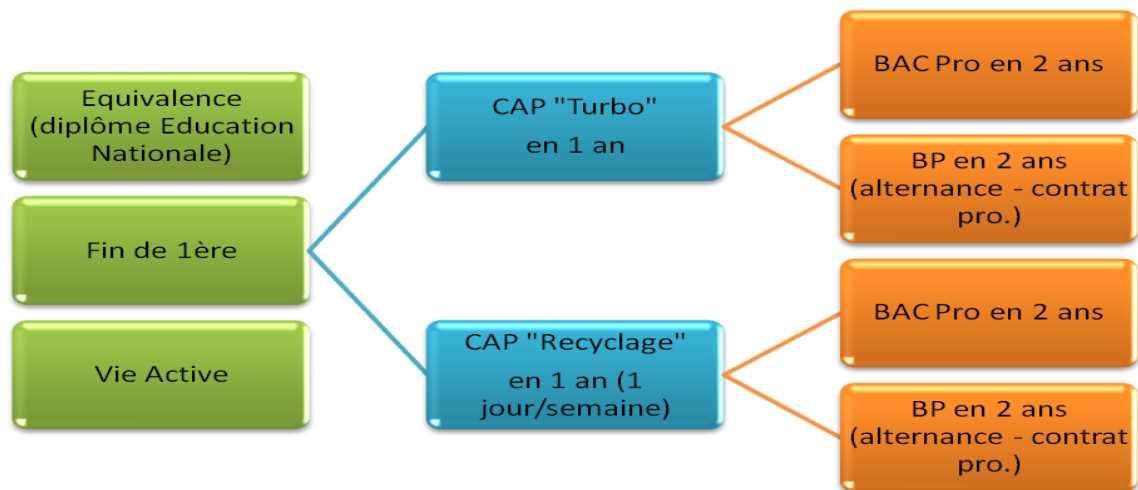
Autres secteurs d'activités

- Esthéticienne hautement qualifiée
- Conseillère en image personnelle

# CURSUS SCOLAIRE n°1 – BAC Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie – Cycle long



# CURSUS SCOLAIRE n°2 – CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie – Cycle court



# **DESCRIPTION DES FONCTIONS ET ACTIVITES**

## **ACCUEIL DE LA CLIENTELE**

- Accueil de la clientèle
- Suivi du client au cours des prestations
- Suivi de la clientèle

## **REALISATION DE TECHNIQUES ESTHETIQUES, DE MAQUILLAGES**

- Exécution de soins esthétiques
- Réalisation de maquillages
- Démonstration de techniques esthétiques et de réalisation de maquillages

## **CONSEIL, VENTE, PROMOTION DE SOINS ESTHETIQUES, DE PRODUITS COSMETIQUES, DE PRODUITS DE PARFUMERIE**

- Identification des attentes, des motivations et des besoins du client
- Vente de produits de parfumerie, des services, des soins esthétiques au client
- Conseil pour la mise en valeur de la personne
- Lancement de nouveaux produits services et matériels
- Animation de lieux de vente ou de journées de promotion

## **ANIMATION ET GESTION DU PERSONNEL**

- Organisation du travail d'un institut, d'une parfumerie, d'une équipe
- Animation, formation, encadrement du personnel

## **GESTION TECHNIQUE / ADMINISTRATIVE / FINANCIERE**

- Gestion technique de l'institut, de la parfumerie, du point de vente
- Gestion administrative de l'institut, de la parfumerie, du point de vente
- Gestion financière de l'institut, de la parfumerie, du point de vente

# MISE EN RELATION DU REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES ET DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

## Compétence globale

La titulaire du BP Esthétique/cosmétique-parfumerie est une professionnelle hautement qualifiée.

Elle est compétente en soins esthétiques visage et du corps et en maquillage. Elle conseille, vend des prestations de service, des produits cosmétiques et des produits de parfumerie.

Elle assure l'animation de pôle de vente et gère des unités de prestations de services ou de vente de produits cosmétiques et de parfumerie (instituts, centre de beauté, parfumerie...).

Elle participe à la formation des personnels et peut assurer la gestion administrative et financière de l'entreprise.

## Capacités et compétences terminales

- S'informer, communiquer
  - ↳ Rechercher, sélectionner et traiter les informations
  - ↳ Transmettre les informations
  - ↳ Accueillir le (la) client(e) et assurer son suivi au cours de la prestation
  - ↳ Identifier les besoins du (de la) client(e)
  
- Organiser, gérer
  - ↳ Gérer les produits et les équipements
  - ↳ Planifier les activités
  - ↳ Animer et encadrer le personnel
  - ↳ Assurer le suivi de la clientèle
  - ↳ Participer à la gestion de l'entreprise
  
- Concevoir, mettre en œuvre
  - ↳ Conseiller et vendre les services et les produits
  - ↳ Concevoir et mettre en œuvre des protocoles de soins esthétiques
  - ↳ Concevoir et réaliser des maquillages
  - ↳ Mettre en place et animer des actions de promotion de produits cosmétiques, de produits de parfumerie, de soins esthétiques
  
- Contrôler, évaluer
  - ↳ Apprécier le résultat d'un protocole, d'une technique de soins esthétiques
  - ↳ Evaluer la satisfaction de la clientèle
  - ↳ Evaluer le travail du personnel
  - ↳ Mesurer l'impact d'une action de promotion, de formation



# SAVOIRS ASSOCIES

## Enseignements scientifiques appliqués

- Physique et chimie appliquées
  - Physique appliquée
    - ↳ Electricité
    - ↳ Les ondes
    - ↳ Les fluides
  - Chimie appliquée
    - ↳ L'eau solvant et milieu réactionnel
    - ↳ Quelques constituants minéraux
    - ↳ Composés organiques : structures et réactions
- Biologie humaine appliquée
  - ↳ Organisation générale du corps humain
  - ↳ Matière vivante : composition et équilibre physiologiques
  - ↳ Le système tégumentaire
  - ↳ Dermatologie
  - ↳ Hygiène de vie et santé
  - ↳ Biocontaminations et prévention

## Méthodes et technologies

- Conseil en esthétique/cosmétique-parfumerie
  - ↳ Observation du (de la) client(e)
  - ↳ Bilan et diagnostique ; conseil au (à la) client(e)
- Soins esthétiques pour le visage et le corps
  - ↳ Composants des soins esthétiques
  - ↳ Techniques de démaquillage et de nettoyage de la peau
  - ↳ Techniques de soins esthétiques du visage, du cuir chevelu, du corps
- Maquillage
  - ↳ Objectifs du maquillage et aspects historiques
  - ↳ Principes généraux du maquillage et paramètres du choix
  - ↳ Différents maquillages
  - ↳ Techniques de maquillage
  - ↳ Techniques d'automaquillage
- Manucurie et beauté des pieds
  - ↳ Objectifs de la manucurie et de la beauté des pieds
  - ↳ Techniques
- Epilation
  - ↳ Principes de l'épilation – Différents types d'épilation ; actions sur le poil ; durabilité de l'effet, limites des pratiques en France et en Europe
  - ↳ Epilation temporaire
  - ↳ Epilation durable
- Parfums et produits parfumants
  - ↳ Histoire du parfum
  - ↳ Rôle des marques sur l'image, l'évolution, l'impulsion dans la création des parfums
  - ↳ Evolution de la distribution des parfums et des produits parfumants
  - ↳ Perception olfactive d'un parfum
  - ↳ Famille et sous-familles olfactives des parfums
  - ↳ Composants des parfums et fonctions respectives dans la perception olfactive
  - ↳ Création, fabrication et lancement d'un parfum
  - ↳ Produits parfumants et lignes de produits

- Bronzage
  - ↳ Nature physique des radiations ultraviolettes
  - ↳ Les ultraviolets solaires et les ultraviolets artificiels
  - ↳ Réactions de la peau aux radiations ultraviolettes
  - ↳ Les risques liés à l'exposition aux ultraviolets
  - ↳ Les modes de calcul des limites d'exposition pour le public exposé aux ultraviolets
  - ↳ Les recommandations et normes internationales en matière d'expositions aux ultraviolets
  - ↳ Les règles générales en matière de photoprotection
  - ↳ La réglementation française en matière d'usage des appareils de bronzage émetteurs de rayonnements ultraviolettes
- Coloration, décoloration
  - ↳ Objectifs et principes de la coloration, de la décoloration
  - ↳ Coloration/décoloration des poils
  - ↳ Maquillage/pigmentation de la peau

### Cadre organisationnel et réglementaire

- Ergonomie – hygiène – sécurité
  - ↳ L'activité du travail
  - ↳ Amélioration des conditions du travail, prévention des risques professionnels
  - ↳ Santé – sécurité du travail
  - ↳ Secourisme
- Installation et aménagement des locaux
  - ↳ Caractéristiques des lieux de travail du professionnel
  - ↳ Agencement des espaces et des postes de travail
  - ↳ Ambiances des lieux de travail
  - ↳ Equipement général des lieux d'activités
  - ↳ Sécurité et maintenance
- Réglementation professionnelle
  - ↳ Exercice de la profession
  - ↳ Obligations relatives à la mise à disposition du public des appareils émetteurs de rayonnements ultraviolettes
  - ↳ Publicité des prix et des services
  - ↳ Réglementation des produits cosmétiques
- Qualité des services
  - ↳ Certification relative à la qualité
  - ↳ Paramètres de la qualité des services
  - ↳ Evaluation de la qualité
  - ↳ Amélioration de la qualité des services

### Gestion de l'entreprise

- La cadre de la création d'un institut, d'une parfumerie, du rachat et de l'exploitation d'un institut, d'une parfumerie existants
  - Analyse de l'environnement économique et du marché de l'esthétique/cosmétique-parfumerie
    - ↳ L'environnement économique général
    - ↳ L'environnement économique local d'un institut d'esthétique/cosmétique et d'une parfumerie
    - ↳ Les ressources d'informations
    - ↳ L'offre d'un institut d'esthétique – cosmétique, d'une parfumerie
  - Le choix d'une forme de commerce et d'une forme juridique
    - ↳ Le choix d'une forme de commerce
    - ↳ Le choix d'une forme juridique



- L'acquisition de l'entreprise et son financement
  - ↳ Les éléments constituant le fonds de commerce
  - ↳ Les différentes modalités d'acquisition du fonds de commerce
  - ↳ Les modalités et les sources de financement
  - ↳ Les assurances nécessaires
- Le pilotage de l'entreprise
  - La mise en place d'un tableau de bord
    - ↳ Les indicateurs quantitatifs
    - ↳ Les indicateurs qualitatifs
    - ↳ Le suivi de l'action de la concurrence
    - ↳ La veille technologique et commerciale
  - La politique d'investissement
    - ↳ Le renouvellement des matériels et aménagements
    - ↳ L'informatisation de l'entreprise
  - La sélection des fournisseurs
    - ↳ Les procédures de choix des fournisseurs
    - ↳ La négociation à l'achat
  - La communication commerciale
    - ↳ La communication medias
    - ↳ La communication hors medias
    - ↳ La mise en œuvre d'un plan de communication
    - ↳ La promotion des ventes
    - ↳ L'animation du point de vente
- Les opérations comptables et administratives courantes
  - La tenue de comptabilité
    - ↳ Les principes de la comptabilité générale
    - ↳ Les enregistrements comptables courants
    - ↳ La tenue de la caisse
    - ↳ L'état de rapprochement bancaire
    - ↳ La TVA
  - Le suivi des coûts et des prix
    - ↳ Le coût de revient complet
    - ↳ Le seuil de rentabilité
    - ↳ Le choix d'une politique de prix
  - L'organisation du travail
    - ↳ La gestion du temps et la planification des activités
    - ↳ Les outils d'organisation du travail et leur utilisation
  - Les travaux de secrétariat courants
    - ↳ Les solutions informatiques : matériels et logiciels
    - ↳ Les lettres courantes
  - La tenue des stocks
    - ↳ Le suivi des commandes
    - ↳ Les sorties du stock de produits
- La gestion et le management du personnel
  - Le recrutement du personnel d'un institut, d'une parfumerie
    - ↳ Les préalables au recrutement
    - ↳ L'entretien d'embauche
    - ↳ Les obligations de déclaration à l'embauche

- Éléments de droit du travail
  - ↳ Les contrats
  - ↳ Les évolutions de la réglementation de la durée du travail
  - ↳ La convention collective du secteur de l'esthétique/cosmétique-parfumerie
  - ↳ Le règlement intérieur
  - ↳ Le licenciement
  - ↳ Le conseil des prud'hommes
  
- La paie
  - ↳ Éléments de droit social
  - ↳ Déclarations sociales
  - ↳ La paie
  
- Animation et motivation du personnel
  - ↳ L'information et la formation de personnel
  - ↳ La motivation du personnel
  
- La vente conseil
  - ↳ Les principes de base de la communication vente en esthétique/cosmétique-parfumerie
  - ↳ Les typologies comportementales des clients
  - ↳ Les étapes de la vente
  - ↳ Les outils d'aide à la vente

#### Arts appliqués à la profession

- ↳ L'environnement, l'espace construit
- ↳ La communication publicitaire
- ↳ Le maquillage, la mode et l'accessoire
- ↳ Les moyens d'expression et de communication
- ↳ Arts, techniques et civilisations

**Après deux ans d'exercice professionnel, le CAP Esthétique/Cosmétique-Parfumerie permet de s'inscrire au brevet professionnel Esthétique/Cosmétique-Parfumerie.**



# REGLEMENT D'EXAMEN

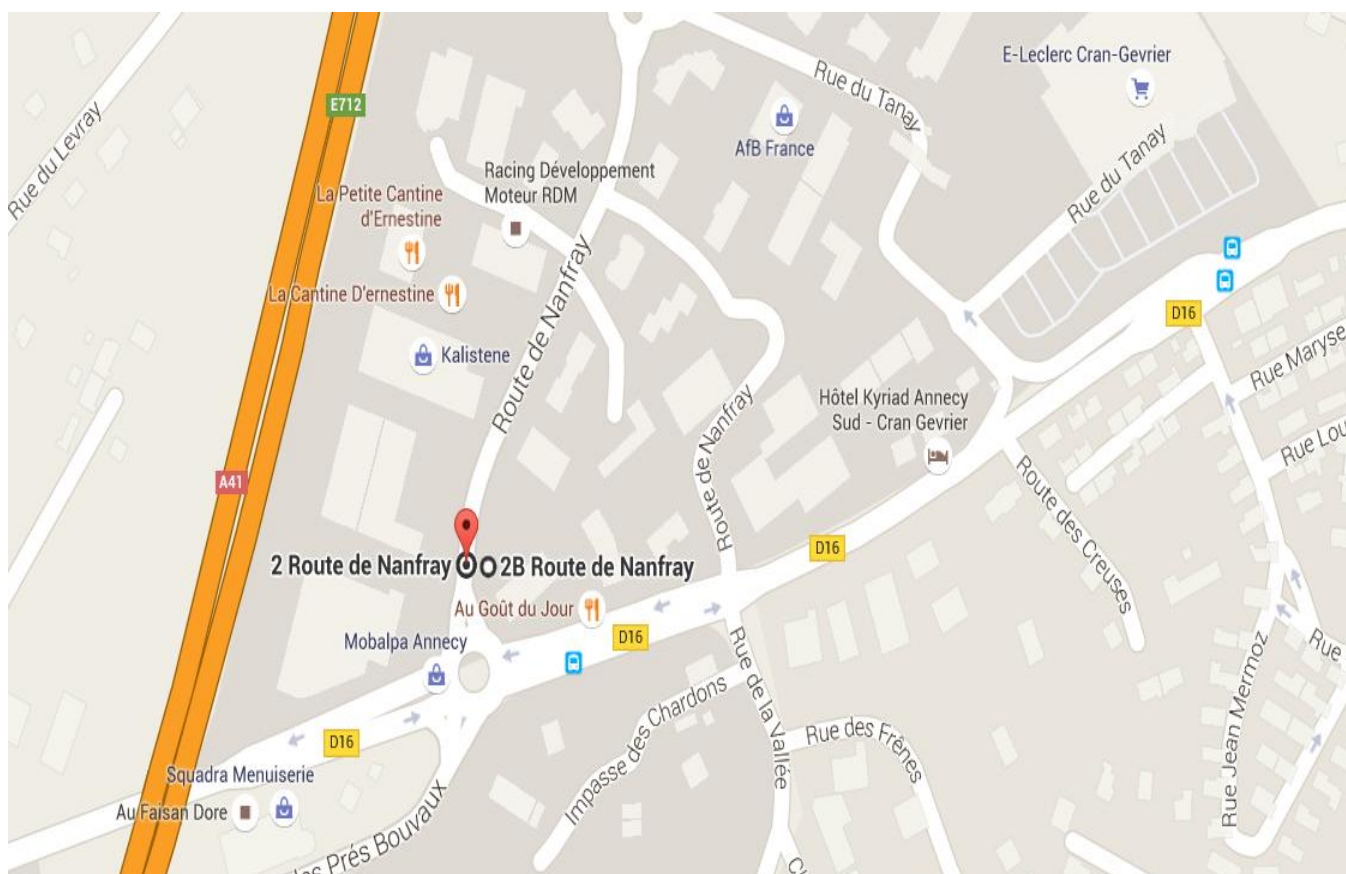
## Brevet Professionnel Esthétique/Cosmétique – Parfumerie

EPREUVES	UNITES	COEF	FORME	DUREE
Soins esthétiques	U10	7	Pratique	3 h 30
Maquillages	U20	3	Pratique	2 h 30
Conseil – vente – actions promotionnelles		4		
Suivi de clientèle et animation	U31	3	Orale	40 min
Arts appliqués à la profession	U32	1	Orale	20 min
Sciences et technologies	U40	8	Ecrite	4 h 30
Gestion de l'entreprise	U50	4	Ecrite	3 h
Expression française et ouverture sur le monde	U60	3	Ecrite	3 h
<i>Epreuve facultative</i> Langue vivante étrangère	UF		Orale	15 min

*Qui sommes-nous ?  
Nous contacter ?  
Nous trouver ?*



**Esec Formation**  
2 route de Nanfray – Cran Gevrier  
74960 **ANNECY**  
☎ **04 50 51 59 12**  
**[www.esec-formation.com](http://www.esec-formation.com)**  
Contact : **[g.baus@esec-formation.com](mailto:g.baus@esec-formation.com)**



**Direction Rumilly par la route des Creuses**  
**1<sup>ère</sup> à droite au Rond-Point de Mobalpa**  
**Bâtiment noir avec porche jaune**